Theratechnologies inc. : La FDA approuve une méthode alternative de stockage pour EGRIFTA(MC)

Jan. 21, 2013

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwire - 21 jan. 2013) - Theratechnologies inc. (TSX:TH) (NASDAQ:THER) a annoncé aujourd'hui que la *Food and Drug Administration* des États-Unis (FDA) a approuvé une demande supplémentaire de drogue nouvelle (DsDN) déposée par son partenaire commercial, EMD Serono, Inc., portant sur la révision de la monographie d'*EGRIFTA*^{MC} (tésamoréline pour injection) afin d'y inclure des modalités permettant le stockage des fioles de 2 mg jusqu'à 12 semaines à une température pouvant aller jusqu'à 25 °C après sa distribution au patient. Auparavant, *EGRIFTA*^{MC} ne pouvait être entreposé qu'à des températures allant de 2 °C à 8 °C (36 °F à 46 °F) et ce, jusqu'à la date de péremption.

« Apporter des améliorations supplémentaires à la formulation et à la présentation d'*EGRIFTA*^{MC} demeure une priorité pour Theratechnologies. La capacité de stocker *EGRIFTA*^{MC} à des températures pouvant atteindre 25 °C permet aux patients qui n'ont pas toujours accès à un réfrigérateur de bénéficier de plus de souplesse en termes de stockage. La possibilité d'apporter d'autres améliorations au produit s'inscrit dans notre stratégie de gestion du cycle de vie de celui-ci de façon à l'améliorer », a précisé Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies.

En septembre 2012, *EGRIFTA*^{MC} est devenu disponible en format d'une seule fiole.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) (NASDAQ:THER) est une entreprise pharmaceutique spécialisée qui découvre et développe des produits thérapeutiques novateurs de nature peptidique, plus particulièrement des peptides liés au facteur de libération de l'hormone de croissance. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la *Securities and Exchange Commission* au www.sec.gov.

Informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des énoncés considérés équivaloir à de l'« information prospective » au sens de la législation en vigueur sur les valeurs mobilières, lesquels peuvent contenir des mots tels que « peut », « pourrait », « doit », « devrait », « devra », « prévoit », « croit », « estime », « anticipe » ou d'autres expressions similaires. L'information prospective comprend, notamment, de l'information sur les améliorations à *EGRIFTA*^{MC} par le biais du développement de nouvelles présentations et/ou de nouvelles formulations.

L'information prospective repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Theratechnologies, susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont divulgués ou anticipés par cette information prospective. Les hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective comprennent, entre autres, le fait que nous disposerons de toutes les ressources, aptitudes et du savoir-faire pour continuer à améliorer *EGRIFTA*^{MC}, que l'approbation de la DsDN aura un effet sur l'acceptation d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché, que les résultats de nos travaux de développement sur une présentation et/ou une formulation améliorées d'*EGRIFTA*^{MC} seront positifs et permettront de poursuivre les activités d'un tel travail de développement. Les risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que des événements imprévus ou le manque de ressources, la perte d'employés clés ou de savoir-faire se produisent, ou que des résultats scientifiques négatifs retardent ou forcent l'annulation des travaux de développement d'une présentation et/ou d'une formulation améliorée d'*EGRIFTA*^{MC}, ainsi que le risque que le marché ne considère par l'approbation de la DsDN comme une amélioration apportée à *EGRIFTA*^{MC}.

Theratechnologies invite les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle en date du 27 février 2012. La notice annuelle figure parmi les documents publics déposés par Theratechnologies sur www.sedar.com et www.sec.gov. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information prospective reflète les attentes actuelles concernant des événements futurs et n'est valable qu'à la date des présentes et traduit les attentes de Theratechnologies à cette date.

Theratechnologies ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou d'autres choses, à l'exception des changements dictés par les lois en vigueur.

Renseignements:

Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
Denis Boucher
514-843-2393